

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1287

présenté par
Mme Poussier-Winsback, rapporteure thématique

ARTICLE 6

Après l'alinéa 25, insérer l'alinéa suivant :

« 4° À la quatrième phrase du premier alinéa de l'article L. 644-4, le numéro : « 6° » est remplacé par le numéro : « 7° » . »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.